

**Syndicat des Eaux
d'Alquines**



**COMMUNE DE
QUESQUES**

Département du Pas de Calais

**Etude Complémentaire au Schéma Directeur d'Assainissement
Zonage d'assainissement**

Janvier 2016



*Etude réalisée avec la participation financière
de l'Agence de l'Eau Artois Picardie*

1. OBJET DU DOSSIER	3
2. DESCRIPTION DU DOCUMENT	3
3. SOLUTION 1 : ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF POUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE	4
3.1 Synthèse des coûts d'investissement pour la solution	4
3.2 Zoom par secteur : approche estimative des secteurs	5
3.3 Estimation des subventions (selon le 10ème programme de l'Agence de l'Eau Artois Picardie) et coûts de fonctionnement	6
4. SOLUTION 2 : ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR LE VERVAL SAUF UN ECART (VOIR PLAN) AVEC CREATION D'UNE STATION D'EPURATION	7
4.1 Plan d'ensemble de la solution	7
4.2 Synthèse des coûts d'investissement pour la solution	8
4.3 Synthèse des coûts de fonctionnement pour la solution	9
4.4 Zoom par secteur : plan, approche estimative du secteur, estimation des subventions (selon le 10ème programme de l'Agence de l'Eau Artois Picardie)	10
5. SYNTHÈSE COMPARATIVE FINANCIÈRE DES DIFFÉRENTES SOLUTIONS	15

1. OBJET DU DOSSIER

L'étude complémentaire au Schéma Directeur d'Assainissement est réalisée en préalable au zonage d'assainissement afin d'apporter à la collectivité les éléments de comparaison techniques et financiers permettant de retenir la solution d'assainissement adaptée à la situation de la commune.

En 1992, le hameau du Verval a fait l'objet d'une étude de schéma directeur d'assainissement (BET Sogeti). Une enquête effectuée en 1988 par la DDASS sur les assainissements du hameau montrait des rejets directs importants des habitations et également des fermes (à cette époque il y avait encore 13 exploitations agricoles).

Un problème de pollution survenu sur le captage par rejets d'une ferme d'élevage porcin a conduit l'hydrogéologue agréé en charge de la protection du captage de Quesques à demander : « à l'intérieur du périmètre de protection de protection rapprochée complémentaire, incluant le Verval, un assainissement adapté sera réalisé après une étude diagnostic et que les meilleures solutions conduisant à empêcher toute pollution pour la nappe à partir de la ferme (élevage porcin) seront proposées ».

L'état de l'assainissement, la proximité d'un gouffre faisant craindre une pollution du captage et la taille réduite des parcelles (à l'époque seule les filières classiques extensives étaient autorisées) ont conduit la commune à retenir un zonage collectif pour le Verval, zonage présenté en enquête publique en 1998 (BET Saunier).

Depuis, afin de protéger le captage, les bâtiments de la ferme ont été rachetés par le Syndicat de Quesques et l'assainissement non collectif refait aux normes.

Aujourd'hui, d'une part, le problème de pollution directe est résolu et d'autre part les techniques d'assainissement non collectif ont évolué et permettent l'usage de systèmes compacts, c'est pourquoi une révision du zonage d'assainissement du Verval peut être envisagée.

2. DESCRIPTION DU DOCUMENT

Le dossier reprend l'ensemble des tableaux de chiffrage ayant permis de déterminer l'impact financier global pour la commune.

Il reprend successivement :

- ✓ la solution 1 : assainissement non collectif pour l'ensemble de la commune en considérant de manière simplifiée que seules 30% des installations sont à risque et donc à réhabiliter (moyenne rencontrée sur le bassin Artois Picardie).
- ✓ la solution 2 : assainissement collectif pour les secteurs Le Verval centre, le Gouffre, le Flot (voir plan associé) avec création d'une station d'épuration, assainissement non collectif sur l'écart du Verval.

Chaque solution est présentée de la manière suivante :

1. plan d'ensemble de la solution (sauf solution 1 où il n'y a pas de réseau d'assainissement)
2. synthèse des coûts d'investissement pour la solution
3. synthèse des coûts de fonctionnement pour la solution
4. zoom par secteur : approche estimative du secteur puis estimation des subventions (selon le 10ème programme de l'Agence de l'Eau Artois Picardie)

En fin de document se trouve la synthèse financière comparative des différentes solutions.

3. Solution 1 : assainissement non collectif pour l'ensemble de la commune

Nota : les résultats de contrôle de conformité du SPANC n'y sont pas reportés (nous considérons de manière simplifiée que 30% des installations d'assainissement non collectif sont à réhabiliter, moyenne sur le bassin Artois Picardie).

3.1 Synthèse des coûts d'investissement pour la solution

Quesques - Synthèse des coûts de réhabilitation ANC - scénario 1

	u.	Nombre d'installations ANC à réhabiliter *	Investissement domaine privé	Coût par unité
<u>Le Verval centre</u>	u.	9 inst.	82 800.00 € H.T.	9 200.00 € H.T.
<u>Le Flot</u>	u.	3 inst.	27 600.00 € H.T.	9 200.00 € H.T.
<u>Le Gouffre</u>	u.	3 inst.	27 600.00 € H.T.	9 200.00 € H.T.
<u>Les écarts</u>	u.	1 inst.	9 200.00 € H.T.	9 200.00 € H.T.
TOTAL			147 200.00 € H.T.	9 200.00 € H.T.

* pour comparatif financier des solutions, dans l'attente des résultats de conformité du SPANC, nous prenons comme hypothèse qu'environ 30% des installations sont à risque et donc à réhabiliter (statistiques sur le bassin Artois Picardie)

3.2 Zoom par secteur : approche estimative des secteurs

<p>Nota : pour comparatif financier des solutions, dans l'attente des résultats de conformité du SPANC, nous prenons comme hypothèse que seules 30% des installations sont à risque et donc à réhabiliter (statistiques sur le bassin Artois Picardie)</p>			
<u>Ecart</u>			
Nb d'installations à réhabiliter (30% des autres installations) :		1	
Nb estimé d'installations conformes :		0	
<i>Filière d'assainissement non collectif - Individuel</i>			
Désignation des filières d'assainissement	P.U. €.H.T.	Q.	TOTAL €.H.T.
Filtre à sable vertical drainé ou microstation	8 000.00 €.H.T.	1	8 000 €.H.T.
Maîtrise d'oeuvre		15%	1 200 €.H.T.
TOTAL H.T. TRAVAUX			9 200 €.H.T.
<u>Le Verval centre</u>			
Nb d'installations à réhabiliter (30% des autres installations) :		9	
Nb estimé d'installations conformes :		20	
<i>Filière d'assainissement non collectif - Individuel</i>			
Désignation des filières d'assainissement	P.U. €.H.T.	Q.	TOTAL €.H.T.
Filtre à sable vertical drainé ou microstation	8 000.00 €.H.T.	9	72 000 €.H.T.
Maîtrise d'oeuvre		15%	10 800 €.H.T.
TOTAL H.T. TRAVAUX			82 800 €.H.T.
<u>Le Flot</u>			
Nb d'installations à réhabiliter (30% des autres installations) :		3	
Nb estimé d'installations conformes :		7	
<i>Filière d'assainissement non collectif - Individuel</i>			
Désignation des filières d'assainissement	P.U. €.H.T.	Q.	TOTAL €.H.T.
Filtre à sable vertical drainé ou microstation	8 000.00 €.H.T.	3	24 000 €.H.T.
Maîtrise d'oeuvre		15%	3 600 €.H.T.
TOTAL H.T. TRAVAUX			27 600 €.H.T.
<u>Le Gouffre</u>			
Nb d'installations à réhabiliter (30% des autres installations) :		3	
Nb estimé d'installations conformes :		7	
<i>Filière d'assainissement non collectif - Individuel</i>			
Désignation des filières d'assainissement	P.U. €.H.T.	Q.	TOTAL €.H.T.
Filtre à sable vertical drainé ou microstation	8 000.00 €.H.T.	3	24 000 €.H.T.
Maîtrise d'oeuvre		15%	3 600 €.H.T.
TOTAL H.T. TRAVAUX			27 600 €.H.T.

3.3 Estimation des subventions (selon le 10ème programme de l'Agence de l'Eau Artois Picardie) et coûts de fonctionnement

Calcul des subventions dans le cas de la solution 1 et redevance sur le prix de l'eau

	Investissements en €.T.T.C. (MO incluse)	Nombre d'installations concernées	Coût moyen par installation	Subventions allouables par l'A.E.A.P	Subventions allouables par le CG62	Part résiduelle (domaine privé)	Part résiduelle moyenne par installation
habitations individuelles				30 % + 15 % (communes rurales) plafonné à 8 000 €.T.T.C.	20 % plafonné à 8 000 €.H.T.		
	161 920 €.T.T.C.	16 u.	10 120 €.T.T.C.	57 600 €.	25 600 €.	78 720 €.	4 920 €.

Coût d'investissement repris en moyenne pour une installation domestique : 8 000 €.H.T.

Financement du contrôle et des études à la parcelle

Terme Fixe 11.00 €.H.T./an sur 10 ans

Partie Variable 0.0000 €.H.T./m3

exploitation de l'installation

Financement

d'une vidange de la Fosse tous les 4 ans 76.00 €.H.T./an estimation

ans

4. Solution 2 : assainissement collectif pour le Verval sauf un écart (voir plan) avec création d'une station d'épuration

Nota : les résultats de contrôle de conformité du SPANC n'y sont pas reportés car non connus à ce jour (nous considérons de manière simplifiée que 30% des installations d'assainissement non collectif sont à réhabiliter, moyenne sur le bassin Artois Picardie).

4.1 Plan d'ensemble de la solution

(voir plan joint)

4.2 Synthèse des coûts d'investissement pour la solution

Synthèse des coûts d'investissement scénario 2

	u.	Nombre de branchements à créer	Investissement domaine public	Coût par unité (hors domaine privé)
Unité de traitement sur le Verval centre, Le Flot et le Gouffre	e.h.	147 e.h.	173 867.52 €. <i>H.T.</i>	1 182.77 €. <i>H.T.</i> /e.h.
Création des réseaux	br.	49 br.	857 052.00 €. <i>H.T.</i>	17 490.86 €. <i>H.T.</i> /br.
<i>Le Verval centre</i>	br.	29 br.	472 264.80 €. <i>H.T.</i>	16 284.99 €. <i>H.T.</i> /br.
<i>Le Flot</i>	br.	10 br.	154 184.80 €. <i>H.T.</i>	15 418.48 €. <i>H.T.</i> /br.
<i>Le Gouffre</i>	br.	10 br.	230 602.40 €. <i>H.T.</i>	23 060.24 €. <i>H.T.</i> /br.
TOTAL			1 030 919.52 €.<i>H.T.</i>	21 039.17 €.<i>H.T.</i>/br.

Quesques - Synthèse des coûts de réhabilitation ANC - scénario 2

	u.	Nombre d'installations ANC à réhabiliter	Investissement domaine privé	Coût par unité
<i>Les écarts</i>	u.	1 inst.	9 200.00 €. <i>H.T.</i>	9 200.00 €. <i>H.T.</i>
TOTAL			9 200.00 €.<i>H.T.</i>	9 200.00 €.<i>H.T.</i>

4.3 Synthèse des coûts de fonctionnement pour la solution

	u.	Nombre	Exploitation domaine public	Coût par branchement
<i>Le Verval centre</i>	<i>br.</i>	<i>29 br.</i>	<i>241 €.H.T./an</i>	<i>8.32 €.H.T./br.</i>
<i>Le Flot</i>	<i>br.</i>	<i>10 br.</i>	<i>83 €.H.T./an</i>	<i>8.30 €.H.T./br.</i>
<i>Le Gouffre</i>	<i>br.</i>	<i>10 br.</i>	<i>1 384 €.H.T./an</i>	<i>138.37 €.H.T./br.</i>
<i>Unité de traitement Le Verval centre, le Flot et le Gouffre</i>	<i>e.h.</i>	<i>147 e.h.</i>	<i>6 322 €.H.T./an</i>	<i>43.01 €.H.T./e.h.</i>
<u>TOTAL</u>			8 031 €.H.T./an	163.89 €.H.T./br.

4.4 Zoom par secteur : plan, approche estimative du secteur, estimation des subventions (selon le 10ème programme de l'Agence de l'Eau Artois Picardie)

Le Verval centre			
Investissement Réseau			
	Prix unitaire en €.H.T.	Quantité	Prix en €.H.T.
Canalisation gravitaire sous voie communale	265.00 €	487 m	129 055 €
Canalisation gravitaire sous RD	290.00 €	854 m	247 660 €
Branchement en domaine public	1 550.00 €	29 u.	44 950 €
TOTAL hors branchement en domaine privé			421 665 €
Maîtrise d'Œuvre - Divers imprévus, géomètre, coordinateurs SPS, Contrôles extérieurs... (12 %)			50 600 €
TOTAL hors branchement en domaine privé			472 265 €
Branchement en domaine privé	1 900.00 €	29 u.	55 100 €
Total hors taxes			527 365 €
Coût par branchement en €.H.T.			18 185 €
Exploitation sur le secteur "Le Verval centre"			
Réseau	241.38 €.H.T.		
Poste de refoulement (5%)	0.00 €.H.T.		
Total en €.H.T.	241.38 €.H.T.		
TVA - 20 %	48.28 €.		
Total en €.T.T.C.	289.66 €.T.T.C		

Evaluation des Subventions par tranche (base 2016)				
Le Verval centre	u.	Nombre	Investissement domaine public	Coût par unité (hors domaine privé)
	br.	29 br.	472 264.80 €.H.T.	16 284.99 €.H.T./br.
Agence de l'EAU				
Subvention 15 % plafonné à 6 000 €.H.T./br*	%	15.00%	26 100.00 €.H.T.	-
Subvention Solidarité Urbain/Rural 15 % plafonné à 6 000 €.H.T./br*	%	15.00%	26 100.00 €.H.T.	-
Avance de 30 % à 0 % plafonné à 6000 €.H.T./br (zone de priorité P1)* (Remboursables en 20 annuités après un an de différé)	%	30.00%	52 200.00 €.H.T.	-
TOTAL Aide Agence de l'Eau	%	22.11%	104 400.00 €.H.T.	-
Le Verval centre				
TOTAL A FINANCER			472 264.80 €.H.T.	
RECAPITULATIF DES AIDES			104 400.00 €.H.T.	
<i>SUBVENTIONS</i>			<i>52 200.00 €.H.T.</i>	
<i>AVANCE A REMBOURSER sur 20 annuités après un an de différé</i>			<i>52 200.00 €.H.T.</i>	
Part Résiduelle à financer par la collectivité			367 864.80 €.H.T.	
* : au-delà d'un coût de réseau par branchement de 18 000 €HT, plus de financement				

Le Flot

Investissement Réseau

	Prix unitaire en € .H.T.	Quantité	Prix en € .H.T.
Canalisation gravitaire sous voie communale	265.00 €	461 m	122 165 €
Branchement en domaine public	1 550.00 €	10 u.	15 500 €
TOTAL hors branchement en domaine privé			137 665 €
Maîtrise d'Œuvre - Divers imprévus, géomètre, coordinateurs SPS, Contrôles extérieurs... (12 %)			16 520 €
TOTAL hors branchement en domaine privé			154 185 €
Branchement en domaine privé	1 900.00 €	10 u.	19 000 €
Total hors taxes			173 185 €
Coût par branchement en € .H.T.			17 318 €

Exploitation sur le secteur " Le Flot"

Réseau	82.98 € .H.T.
Poste de refoulement (5%)	0.00 € .H.T.
Total en € .H.T.	82.98 € .H.T.
TVA - 20 %	16.60 €.
Total en € .T.T.C.	99.58 € .T.T.C

Evaluation des Subventions par tranche (base 2016)

	u.	Nombre	Investissement domaine public	Coût par unité (hors domaine privé)
Le Flot	br.	10 br.	154 184.80 € .H.T.	15 418.48 € .H.T./br.
Agence de l'EAU				
Subvention 15 % plafonné à 6 000 € .H.T./br*	%	15.00%	9 000.00 € .H.T.	-
Subvention Solidarité Urbain/Rural 15 % plafonné à 6 000 € .H.T./br*	%	15.00%	9 000.00 € .H.T.	-
Avance de 30 % à 0 % plafonné à 6000 € .H.T./br (zone de priorité P1) (Remboursables en 20 annuités après un an de différé)*	%	30.00%	18 000.00 € .H.T.	-
TOTAL Aide Agence de l'Eau	%	23.35%	36 000.00 € .H.T.	-
Le Flot				
TOTAL A FINANCER			154 184.80 € .H.T.	
RECAPITULATIF DES AIDES			36 000.00 € .H.T.	
		<i>SUBVENTIONS</i>	18 000.00 € .H.T.	
		<i>AVANCE A REMBOURSER sur 20 annuités après un an de différé</i>	18 000.00 € .H.T.	
Part Résiduelle à financer par la collectivité			118 184.80 € .H.T.	

* : au-delà d'un coût de réseau par branchement de 18 000 €HT, plus de financement

Le Gouffre

Investissement Réseau

	Prix unitaire en €.H.T.	Quantité	Prix en €.H.T.
Canalisation gravitaire sous voie communale	265.00 €	533 m	141 245 €
Canalisation de refoulement sous voie communale	115.00 €	210 m	24 150 €
poste de refoulement	25 000 €.	1 u.	25 000 €
Branchement en domaine public	1 550.00 €	10 u.	15 500 €
TOTAL hors branchement en domaine privé			205 895 €
Maîtrise d'Œuvre - Divers imprévus, géomètre, coordinateurs SPS, Contrôles extérieurs... (12 %)			24 707 €
TOTAL hors branchement en domaine privé			230 602 €
Branchement en domaine privé	1 900.00 €	10 u.	19 000 €
Total hors taxes			249 602 €
Coût par branchement en €.H.T.			24 960 €

Exploitation sur le secteur "Le Gouffre"

Réseau	133.74 €.H.T.
Poste de refoulement (5%)	1 250.00 €.H.T.
Total en €.H.T.	1 383.74 €.H.T.
TVA - 20 %	276.75 €.
Total en €.T.T.C.	1 660.49 €.T.T.C

Evaluation des Subventions par tranche (base 2016)

Le Gouffre	u.	Nombre	Investissement domaine public	Coût par unité (hors domaine privé)
	br.	10 br.		
Agence de l'EAU				
Subvention 15 % plafonné à 6 000 €.H.T./br*	%	15.00%	0.00 €.H.T.	-
Subvention Solidarité Urbain/Rural 15 % plafonné à 6 000 €.H.T./br*	%	15.00%	0.00 €.H.T.	-
Avance de 30 % à 0 % plafonné à 6000 €.H.T./br (zone de priorité P1) (Remboursables en 20 annuités après un an de différé)*	%	30.00%	0.00 €.H.T.	-
TOTAL Aide Agence de l'Eau	%	0.00%	0.00 €.H.T.	-
Le Gouffre				
TOTAL A FINANCER			230 602.40 €.H.T.	
RECAPITULATIF DES AIDES			0.00 €.H.T.	
<i>SUBVENTIONS</i>			<i>0.00 €.H.T.</i>	
<i>AVANCE A REMBOURSER sur 20 annuités après un an de différé</i>			<i>0.00 €.H.T.</i>	
Part Résiduelle à financer par la collectivité			230 602.40 €.H.T.	

* : au-delà d'un coût de réseau par branchement de 18 000 €HT, plus de financement

Unité de traitement Le Verval centre, le Flot et le Gouffre			
	Nombre de branchements	Quantité	Coût en €.H.T.
Le Verval centre	29 br.	87 e.h.	
Le Flot	10 br.	30 e.h.	
Le Gouffre	10 br.	30 e.h.	
TOTAL DE LA CHARGE POLLUANTE EXISTANTE	49 br.	147 e.h.	158 061 €
<i>Développement communal (10% sur 10 ans)</i>		0 e.h.	0 €
TOTAL DE LA CHARGE POLLUANTE GLOBALE		147 e.h.	158 061 €
TOTAL hors maîtrise d'œuvre			158 061 €
Divers imprévus, géomètre, coordinateurs SPS, etc... (10 %)			15 806 €
Total hors taxes			173 868 €
Exploitation			
station d'épuration	4 % investissement station	6 322.46 €.H.T.	
*Hypothèses de travail :			
- En prenant les données du recensement arrondies à l'eh supérieur : 3 eh/logement			
Estimation du coût par e.h. pour la construction de la STEP selon référence coût AEAP 2016			
Coût d'e.h. pour la station d'épuration d'une capacité de 147 e.h. : 1 075 €.H.T./e.h.			

Nota : N'est pas repris le coût d'acquisition de la parcelle pour la station d'épuration.

Evaluation des Subventions de l'unité de traitement pour Le Verval centre, le Flot et le Gouffre				
SUBVENTION : UNITE DE TRAITEMENT	u.	Nombre	Investissement domaine public	Coût par unité (hors domaine privé)
Poste : Unité de traitement	e.h.	147 e.h.	173 867.52 €.H.T.	1 182.77 €.H.T./e.h.
Agence de l'EAU				
Subvention 15 %	%	15.00%	26 080.13 €.H.T.	-
Subvention Solidarité Urbain/Rural 15 %	%	15.00%	26 080.13 €.H.T.	-
Avance de 35 % à 0 % (zone de priorité P1) (Remboursables en 20 annuités après un an de différé)	%	35.00%	60 853.63 €.H.T.	-
TOTAL Aide Agence de l'Eau	%	65.00%	113 013.89 €.H.T.	-
Part Résiduelle à financer par la collectivité	%	35.00%	60 853.63 €.H.T.	-
RECAPITULATIF				
TOTAL A FINANCER			173 867.52 €.H.T.	
RECAPITULATIF DES AIDES			113 013.89 €.H.T.	
			<i>SUBVENTIONS</i>	52 160.26 €.H.T.
			<i>AVANCE A REMBOURSER sur 20 annuités après un an de différé</i>	60 853.63 €.H.T.
Part Résiduelle à financer par la collectivité			60 853.63 €.H.T.	

Calcul des subventions dans le cas de la solution 2 et redevance sur le prix de l'eau

	Investissements en €.T.T.C. (MO incluse)	Nombre d'installations concernées	Coût moyen par installation	Subventions allouables par l'A.E.A.P	Subventions allouables par le CG62	Part résiduelle (domaine privé)	Part résiduelle moyenne par installation
habitations individuelles				30 % + 15 % (communes rurales) plafonné à 8 000 €.T.T.C.	20 % plafonné à 8 000 €.H.T.		
	10 120 €.T.T.C.	1 inst.	10 120 €.T.T.C.	3 600 €.T.T.C.	1 600 €.T.T.C.	4 920 €.T.T.C.	4 920 €.T.T.C.

Coût d'investissement repris en moyenne pour une installation domestique : 8 000 €.H.T.

Financement du contrôle et des études à la parcelle

Terme Fixe 11.00 €.H.T./an sur 10 ans

Partie Variable 0.0000 €.H.T./m3

exploitation de l'installation

Financement d'une vidange de la Fosse tous les 4 ans 76.00 €.H.T./an estimation

5. Synthèse comparative financière des différentes solutions

	<i>Scénario 1 - ANC</i>	<i>Scénario 2 - collectif</i>
Description de la solution proposée	L'ensemble du Verval est en assainissement non collectif	Collectif sur les secteurs : Le Verval centre, le Flot et le Gouffre
Assainissement Non Collectif : Nombre d'installations d'ANC à réhabiliter	16 inst.	1 inst.
Assainissement Non Collectif : Nombre estimé d'installations conformes	34 inst.	0 inst.
Assainissement Collectif : Nombre de nouveaux branchements	0 br.	49 br.
Consommation d'eau potable par les nouveaux usagers en Assainissement Collectif en m3/an	0 m3/an	3 920 m3/an
Consommation d'eau potable par les usagers en Assainissement Non Collectif à <u>réhabiliter</u> en m3/an	1 280 m3/an	80 m3/an

		<i>Scénario 1 - ANC</i>	<i>Scénario 2 - collectif</i>	
Domaine public	Assainissement collectif	Investissement en € .H.T.	1 030 920 € .H.T.	
		<i>Subvention en €</i>	<i>122 360 € .H.T.</i>	
		<i>Avance de l'A.E. à 0 % sur 20 ans avec un an de différé</i>	<i>131 054 € .H.T.</i>	
		Annuité de remboursement	0 € .H.T./an	6 553 € .H.T./an
		Participation de la commune à hauteur de 0% des coûts d'investissement	0 € .H.T.	0 € .H.T.
		Part résiduelle emprunts à 3 % sur 30 ans	0 € .H.T.	777 506 € .H.T.
		Annuité de remboursement 3% sur 30 ans	0 € .H.T./an	39 336 € .H.T./an
		Coût d'exploitation futurs réseaux et STEP en € .H.T./an	0 € .H.T./an	8 031 € .H.T./an
		Part investissement réseau et STEP en € .H.T./m3 d'eau potable consommée	0.0 € .H.T./m3	11.7 € .H.T./m3
		Part exploitation réseau et STEP en € .H.T./m3 d'eau potable consommée	0.0 € .H.T./m3	2.0 € .H.T./m3
		Redevance modernisation des réseaux AEP en € .H.T./m3 d'eau potable consommée	0.0 € .H.T./m3	0.266 € .H.T./m3
		Redevance production et distribution d'eau potable en € .H.T./m3 d'eau potable (compris part syndicat 1.27 €/m3, redevance prélèvement AEAP 0.06 €/m3, redevance pollution AEAP 0.388 €/m3)	1.7180 € .H.T./m3	1.7180 € .H.T./m3
		Somme : Redevance eau potable et Assainissement Collectif en € .H.T./m3 d'eau potable sur l'ensemble des futurs raccordés hors abonnement compteur	1.7 € .H.T./m3	15.7 € .H.T./m3

Description de la solution proposée		L'ensemble du Verval est en assainissement non collectif	Collectif sur les secteurs : Le Verval centre, le Flot et le Gouffre	
Domaine privé	Assainissement Collectif	Investissement en €.T.T.C. Raccordement (Base 1900 €.H.T./installation) TVA 10%	0 €.	102 410 €.
		<i>Subvention A.E. Artois Picardie 40% du coût des travaux si collectivité partenaire (plafond d'aide 1200 €) pour un raccordement simple</i>	<i>0 €.</i>	<i>40 964 €.</i>
		Part résiduelle totale en €.T.T.C.	0 €.	61 446 €.
		Part résiduelle par branchement en €.T.T.C.	0 €.	1 254 €.
	Assainissement Non Collectif	Investissement en €.T.T.C.	161 920 €.	10 120 €.
		<i>Subvention de l'A.E. (45%, plafond 8000€TTC)</i>	<i>57 600 €.</i>	<i>3 600 €.</i>
		<i>Subvention du CG 62 (20%, plafond 8000€HT)</i>	<i>25 600 €.</i>	<i>1 600 €.</i>
		Part résiduelle totale en €.T.T.C.	78 720 €.T.T.C.	4 920 €.T.T.C.
		Part résiduelle par installation en €.T.T.C.	4 920 €.T.T.C.	4 920 €.T.T.C.
		Exploitation en €.T.T.C./an/installation	91 €.T.T.C.	91 €.T.T.C.
		Contrôle périodique A.N.C. 11€ tous les ans	11 €.T.T.C.	11 €.T.T.C.